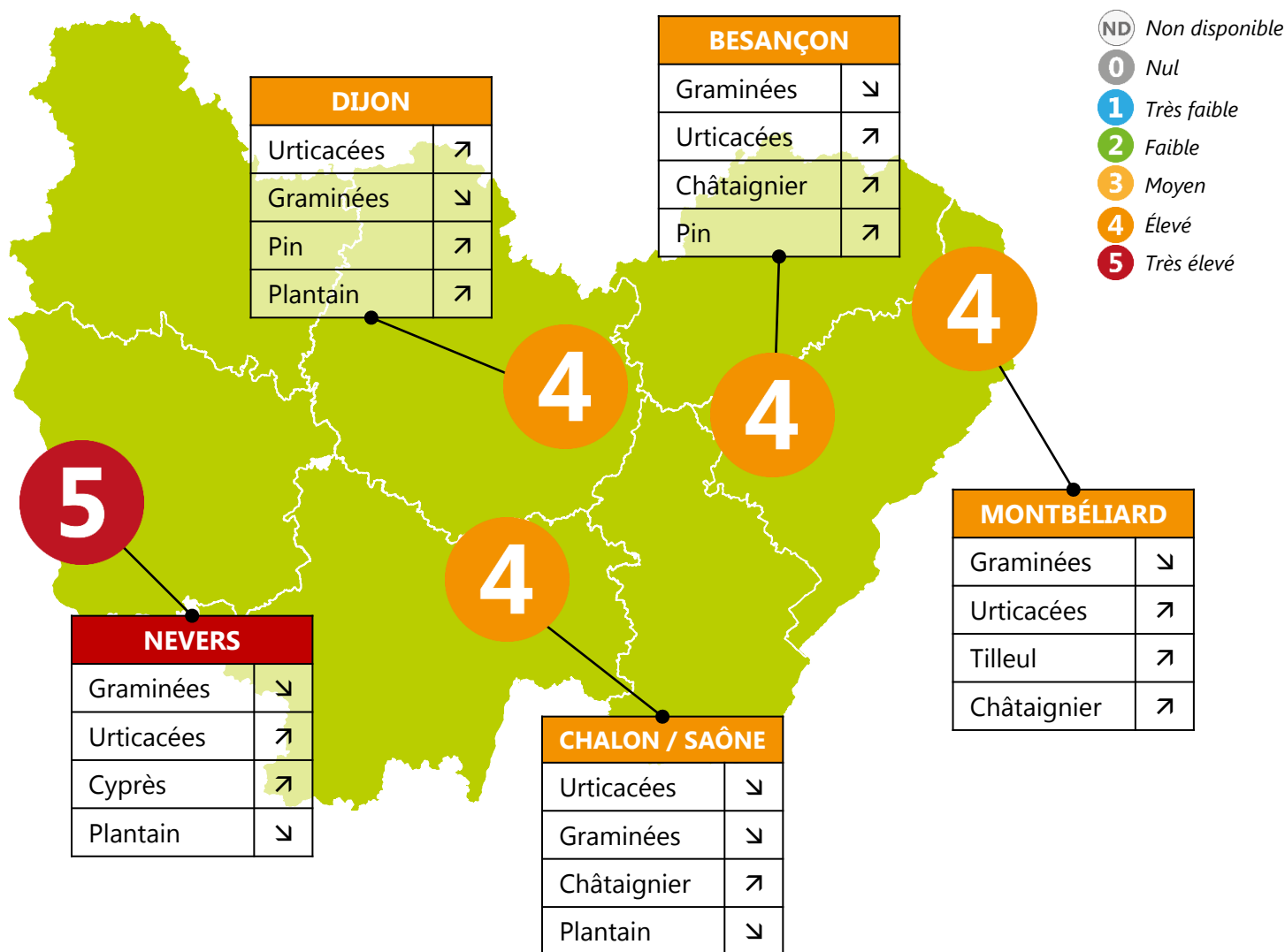


Le bulletin pollens

en date du 15/06/2018

En Bourgogne-Franche-Comté, les pollens sont surveillés sur 5 sites. Le Risque Allergique lié à l'Exposition aux Pollens (RAEP) est obtenu à la suite des comptages des grains de pollens prélevés, combinés aux observations du RNSA. Basé sur une échelle de 0 (nul) à 5 (très élevé), cet indice caractérise de manière simple et globale le risque encouru par les personnes allergiques et leur permet de prendre les dispositions nécessaires.



Commentaire :

Les pollens de graminées (poacées pour les botanistes) sont principalement responsables des manifestations allergiques actuelles ; les urticacées sont très peu allergisantes. Les allergiques aux graminées doivent donc poursuivre leurs traitements et limiter les activités physiques de plein air en journée.